

### Document à compléter et à signer.

Cette demande de transfert doit être envoyée avec tous les documents demandés à **client@papisy.com**.

#### Documents à joindre obligatoirement au présent document :

- copie de la CNI (Carte Nationale d'Identité) ou Passeport en cours de validité
- l'original du certificat d'adhésion du contrat à transférer ou compléter ci-après la déclaration de perte du certificat d'adhésion.
- le dernier bulletin de situation annuelle

## ASSURÉ(E)

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Numéro de Sécurité Sociale : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

## ENTREPRISE

(REPLIR UNIQUEMENT DANS  
LE CAS D'UN TRAVAILLEUR  
NON SALARIÉ)

Raison sociale : .....

Correspondant : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél. : ..... Fax : .....

E-mail : .....

## TRANSFERT

Je demande le transfert de mon épargne constituée d'un montant estimé<sup>1</sup>  
de<sup>2</sup> ..... € sur le contrat<sup>3</sup> n° .....,  
ouvert auprès de .....  
au profit du PERIN (Plan d'Épargne Retraite Individuelle) n° .....  
souscrit auprès de Papisy.

**Groupama Gan Vie contactera l'établissement qui gère votre contrat d'origine afin  
de procéder au transfert des fonds vers votre nouveau contrat PERIN.**

## CONSÉQUENCES DU TRANSFERT

Le présent transfert met fin définitivement au contrat de retraite transféré. Toutes les garanties du contrat d'origine prennent fin, notamment en cas de taux minimum garanti, de conditions de conversion en rentes, de frais de gestion et de frais sur versements. Le transfert d'un contrat de retraite comprenant des garanties de prévoyance met fin également à toutes les garanties de prévoyance du contrat. La valeur de transfert du contrat d'origine sera transférée vers le PERIN Papisy souscrit auprès de Groupama Gan Vie, auquel sont attachées de nouvelles garanties. Conformément à l'article 2.2 de la Notice d'information, l'affectation de l'épargne transférée aux différents compartiments du contrat dépendra de l'origine du transfert, selon la répartition qui sera indiquée par l'assureur du contrat d'origine. Dans le cadre d'un contrat multisupport en unités de compte, l'Assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur la valeur de celles-ci. L'investissement sur un support comprenant des actions, FCP, SICAV, peut avoir pour conséquence une diminution de la valeur en euros de l'épargne constituée si l'évolution des marchés financiers est défavorable.

## MODALITÉS D'INVESTISSEMENT

**Le montant transféré sera investi selon le mode de gestion en cours** dans chaque compartiment : Gestion à Horizon (mode de gestion par défaut) ou Gestion Libre.

Vous pourrez à tout moment choisir un autre mode de gestion de votre épargne via votre espace client en ligne.

Je souhaite bénéficier de l'option gratuite **Lissage de versement** (option disponible quel que soit le mode de gestion). Dans ce cas, l'épargne transférée sera investie sur le Fonds en euro puis investie chaque mois vers les supports financiers de ton PER Papisy pour lisser les risques liés aux variations des marchés.

Je choisis de lisser sur une période de :

- 6 mois
- 12 mois
- 18 mois
- 24 mois

**À noter : il ne peut y avoir qu'un lissage en cours par adhésion. Si un lissage est en cours, cette demande ne pourra être traitée.**

## PRINCIPALES DIFFÉRENCES ENTRE LES DISPOSITIFS DE RETRAITE ET LE CONTRAT PER INDIVIDUEL PAPISY

Les caractéristiques générales présentées ci-dessous ont pour vocation à vous permettre de comparer les principales différences entre votre contrat d'origine et le contrat vers lequel vous souhaitez transférer votre épargne, le PER Individuel Papisy.

	PERP	Retraite Madelin/Retraite Madelin Agricole	Article 83	PERIN (PAPISY)
Gestion pilotée par défaut	Oui	Selon les contrats	Selon les contrats	Oui
Sortie anticipée pour acquisition de la résidence principale	Non	Non	Non	Oui, sauf pour l'épargne issue du compartiment 3
Mode de sortie à l'échéance	Sortie en rente par défaut. Sortie en capital plafonnée à 20 % ou jusqu'à 100 % en cas de primo-accession à la propriété	Sortie en rente obligatoire	Sortie en rente obligatoire	Sortie en rente, capital ou capital fractionné, sauf pour l'épargne issue du compartiment 3 : rente uniquement

La possibilité de sortie anticipée pour acquisition de la résidence principale, la possibilité de sortir en capital (hors compartiment des versements obligatoires), peuvent être des éléments justifiant votre décision de transfert vers le PERIN Papisy. Pour compléter votre information, et afin de permettre la comparaison avec le contrat d'origine, pour laquelle votre conseiller se tient à votre disposition, nous vous présentons ci-dessous une synthèse des caractéristiques du nouveau contrat. Ces informations synthétiques ne se substituent pas à l'information complète de la notice d'information du contrat ainsi que l'annexe financière de Papisy.

## PERIN Papisy

### Fonds en euros

Taux minimum garanti annuellement	A ce jour 0 % net de frais de gestion
-----------------------------------	---------------------------------------

### Garanties

Garantie exonération	Incluse pour les TNS
Garantie familiale (garantie décès)	optionnelle

### Frais

Frais sur versement	Aucun
Frais de gestion : fonds en euros	0,60 %
Frais de gestion : fonds en unités de compte	1 %
Frais de service des prestations retraite sur rentes	2 %
Frais de service des prestations retraite sur capital	0%
Frais d'arbitrage	Aucun
Frais de transfert sortant	1 % des sommes les 5 premières années, gratuit au-delà

### Gestion financière

Gestion à horizon : nombre de profils	3 (Prudent, Equilibré, Dynamique)
Gestion libre : nombre de fonds financiers	8
Gestion libre : nombre de société de gestion	7

### Modalités de sortie

Sortie anticipée pour acquisition de la résidence principale	Oui (compartiments 1 et 2)
Rente : nombre d'options	4 (réversion, annuités garanties, dépendance, par palier)
Capital	Total et fractionné (compartiments 1 et 2)

## PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Vous pouvez retrouver les informations relatives aux traitements de vos données personnelles, et aux modalités d'exercice de vos droits dans la notice d'information ou en vous adressant à votre Assureur qui pourra également vous communiquer sa Politique de protection des données personnelles.

## DÉCLARATION DE PERTE

Je soussigné(e) : ..... atteste sur l'honneur avoir perdu l'exemplaire original du certificat d'adhésion de mon contrat n° ..... souscrit le : ..... auprès de l'établissement ....., adresse :  
.....  
.....

Je certifie sur l'honneur ne pas l'avoir remis à un tiers et je m'engage à le restituer à : Groupama Gan Vie, Pôle Gestion Retraite Niveau 5 - 2 Boulevard de Pesaro - 92024 Nanterre, dans le cas où je viendrais à la retrouver.

---

# SIGNATURE

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions relatives à la protection des données personnelles ci-dessus.

Je reconnais avoir pris connaissance des principales caractéristiques du contrat Papisy et des différences avec le contrat transféré et prends bonne note des conséquences du transfert.

**Date de la demande de**

**Signature de l'assuré(e)**

